

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent



DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale..... la ligne
 Réclamés..... 30 fr.
 Annonces anglaises..... 50 fr.

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
 14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS

Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, REDACTION ET BUREAU DE VENTE:
 LYON. — 18, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

ABONNEMENTS

Trois mois	5 fr.	Six mois	10 fr.
Lyon et départements limitrophes.....	5 fr.	10 fr.	10 fr.
Autres départements.....	5 fr.	10 fr.	14 fr.
Etranger et Union postale.....	10 fr.	19 fr.	19 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
 Quai de l'Hôpital, 18.

BOURSE DE PARIS

9 - 10 octobre 1881

100 francs	83 82	Crédit mobilier	757
100 amortissables	85 85	Crédit Lyonnais	930
100 nouveau	84 00	Mobilier espagnol	2145
100 français	116 30	Union générale	2145
100 0/0	69 10	Foncière lyonnaise	2145
100 0/0	69 10	Autrichiens	2145
100 0/0	69 10	Lombards	2145
100 0/0	69 10	Sarragossa	2145
100 0/0	69 10	Nord-Espagne	2145
100 0/0	69 10	Transatlantique	2145
100 0/0	69 10	Suez	2145
100 0/0	69 10	Général de Paris	2145
100 0/0	69 10	Consolidés à Londres	2145
100 0/0	69 10	Panama	2145

On ne doit pas avoir oublié que cette île a été l'une des bases d'opérations sur lesquelles s'appuyait nos troupes à l'époque où elles sont entrées sur le territoire tunisien.

De Tabarca, le détachement dont nous venons de parler doit se rendre à Ain Drabam, qui est à dix kilomètres de la frontière algérienne.

Un camp a été établi sur ce point au début de l'expédition contre les Kroumirs, et les forces qui s'y trouvent en ce moment ne paraissent plus suffisantes pour maintenir les tribus du Nord-Ouest.

La prochaine conférence aura lieu mardi. On espère qu'elle aboutira à un résultat définitif.

M. Nigra est attendu aujourd'hui à Milan. Il ira voir le roi à Monza.

Florence, 10 octobre. — L'interruption des négociations pour le traité de commerce franco-italien a produit partout en Italie la plus fâcheuse impression, et il y a lieu de croire qu'elle ne répond nullement aux désirs du cabinet lui-même. On ne doute pas, du reste, du succès final des négociations, qui seront prochainement reprises.

1 officier, 66 hommes, 23 voitures et 101 chevaux du train des équipages militaires sont arrivés également aujourd'hui.

Ces troupes se sont embarquées pour Sousse.

Toulon, 10 octobre. — La corvette cuirassée la *Surveillante* est partie pour Tunis avec un bataillon du 101^e d'infanterie.

Le transport de l'Etat le *Tarn* emportera mardi deux autres bataillons des 1^{er} et 84^e d'infanterie.

Les transports *Corvèze* et *Algésiras* sont attendus de retour de Tunisie. Le croiseur *l'Éclair* part demain pour les mers du Sud, et le croiseur le *Forfait* est en partance pour les mers de l'Inde.

TÉLÉGRAMMES DE NUIT

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 10 octobre

LA QUESTION MINISTÉRIELLE

Il n'y a rien de nouveau à signaler au sujet de la question ministérielle.

On attend, pour être fixé, les décisions que prendra le conseil des ministres dans sa réunion de demain. Les commentaires n'en suivent pas moins leur train.

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR

M. Clémenceau doit demander à la Chambre, au début de la session, d'abroger la loi qui déclare d'utilité publique la construction de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre.

Il est probable que cette demande sera prise en considération.

Les Traités de Commerce

Paris, 10 octobre. — M. Tirard, ministre de l'agriculture et du commerce, est entièrement remis de son indisposition passagère et a longuement entretenu M. Jules Grévy des négociations relatives aux traités de commerce avec l'étranger.

Londres, 10 octobre. — M. Gladstone, répondant à une adresse de la Chambre de commerce de Leeds, a fait allusion au traité en voie de négociations avec la France.

Bien qu'il n'ait fait aucune déclaration explicite à ce sujet, M. Gladstone a dit que les négociations ne sont entravées par aucune difficulté. Il a ajouté que le gouvernement connaît les sentiments du pays sur la question; il les partage. Il persiste à soutenir l'impossibilité de revenir sur le principe du libre-échange.

Il est résolu fermement à obtenir que le traité franco-anglais ne constitue point un pas en arrière.

Rome, 10 octobre. — Le ministre Bertini et les négociateurs du traité de commerce franco-italien ont tenu une nouvelle conférence, où l'on a continué l'examen des questions restées en suspens.

LES ÉLECTIONS DES COLONIES

Paris, 10 octobre.

Nous avons publié les résultats des élections qui ont eu lieu dans le Sénégal et dans l'Inde française. On ne tardera pas à connaître les résultats des huit autres élections qui ont eu lieu dans les colonies de la Martinique, de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Guyane.

On n'a pas oublié que les élections n'ont pu avoir lieu dans les colonies que dans le courant du mois de septembre, à raison de l'éloignement des circonscriptions de la métropole et des délais exigés par la loi pour la promulgation du décret de convocation.

À ce sujet nous devons donner un renseignement curieux et peu connu concernant les députés qui se rendent dans leur collège électoral sénatorial. Ces députés reçoivent une indemnité de passage pour aller et le retour.

Cette indemnité est due non seulement pour le passage du député, mais encore pour celui de sa famille et de deux domestiques à son service au plus. Le passage peut avoir lieu, au choix du député, soit sur un bâtiment de l'Etat, soit sur un navire de commerce français.

Si l'embarquement a eu lieu sur un bâtiment de l'Etat, la dépense en est réglée et avancée par l'administration de la marine à laquelle la questure de la Chambre en rembourse le montant.

Dans le cas où le passage s'effectuerait par navire de commerce, le prix stipulé entre le député, le capitaine ou l'armateur est acquitté également par la questure qui rembourse directement le député s'il a fait la dépense lui-même, ou qui rembourse l'armateur sur la production de titres authentiques. L'indemnité de passage est due que l'élection du député soit ou non validée.

EN AFRIQUE

Les armements

Marseille, 10 octobre. — La 3^e compagnie d'ouvriers de chemin de fer du génie est arrivée à Marseille hier matin, à 11 h. 25. Cette compagnie, à l'effectif de 5 officiers et 303 hommes, sera chargée de la pose de la voie ferrée, système Delaunay, qui doit relier Sousse à Kairouan.

LA SITUATION EN TUNISIE

Paris, 10 octobre.

L'insurrection tunisienne paraît gagner chaque jour du terrain. Tandis que le contingent d'Ali-bey et les troupes françaises se tiennent sur la défensive dans la vallée de la Medjerda, des bandes d'insurgés ravagent la presqu'île comprise entre le golfe de Tunis et la côte orientale de la Régence, et s'emparent de la ville d'Hammamet.

Le 7 octobre, le général Logerot a donné au bataillon d'infanterie qui gardait cette place l'ordre de l'évacuer et de se rendre à la Goulette. Il est à présumer que l'insuffisance de l'effectif chargé de surveiller la capitale et de défendre la ligne de la Medjerda avait rendu nécessaire le rappel de ce détachement.

A peine nos troupes s'étaient-elles éloignées que les rebelles se présentaient aux portes de la ville. Les habitants ont essayé de soutenir la lutte, mais ils n'étaient pas assez nombreux pour opposer une bien longue résistance.

Les insurgés sont entrés de vive force dans la place, et ils l'ont impitoyablement saccagée. Hammamet, dont la population est d'environ trois mille âmes, n'a évidemment aucune importance au point de vue stratégique, mais la prise de cette ville, si peu de temps après le départ de nos soldats, ne saurait malheureusement nous laisser aucun doute sur les progrès du mouvement insurrectionnel dans toute la région orientale de la Tunisie.

Les dépêches les plus récentes donnent également lieu de craindre qu'une vive agitation ne se produise à bref délai dans le pays des Kroumirs. Un bataillon du 93^e régiment d'infanterie, qui se trouvait à La Goulette, a été envoyé dans l'île de Tabarca.

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES - 83

Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

PREMIÈRE PARTIE

LE CHANTAGE

— Franchement, si. Écoutez donc, il y a un million de dot.

Sur cette vasterie, le vieux clerc d'huissier se dressa d'un bond si menaçant, que Paul recula, stupéfait de ce soudain mouvement de colère.

Mais, sur un coup d'œil de l'excellent Hortebize, le bonhomme se calma.

— Si encore il pensait ce qu'il dit, gronda-t-il; si son vice n'était pas pure fantasmagorie.

— C'est notre élève!... fit le docteur avec un sourire.

Le bon Tantine, cependant, s'était approché de Paul. Il posa sa large main sur sa tête, et froissant presque brutalement ses beaux cheveux blonds, il lui dit:

— Tu ne sauras jamais, mon garçon, tout ce que tu dois à Mlle Flavie!

Cette scène rapide impressionna Paul d'autant plus vivement, qu'il n'en pouvait comprendre ni les motifs ni la portée.

Voilà deux hommes qui avaient mis en œuvre les deux plus puissantes ressources de leur funeste esprit pour prêter en lui tout sens moral; il

essayait de mettre leurs leçons en pratique, espérant s'attirer leurs éloges, et, au lieu de cela, ils le traitaient avec le dernier mépris. C'était inexplicable.

Mais, avant qu'il fut assez revenu de sa surprise pour interroger, le père Tantine avait maîtrisé son émotion.

— Mon cher enfant, reprit-il, voici ma commission faite. Si je tenais à vous voir, c'est uniquement parce que je craignais quelque défaillance de votre énergie.

— Cependant, monsieur...
 — Oh!... réparation d'honneur. Vous êtes fort, bien plus fort que je ne le pouvais supposer.

— Il a fait des progrès, l'enfant! approuva le docteur.

— Tant de progrès, que le moment est venu de le traiter en homme. Ce soir, mon cher Paul, M. Mascaret aura par Caroline Schimel le mot de l'énigme qu'il poursuit. Demain à deux heures, trouvez-vous à l'agence, vous saurez tout.

Paul voulait répliquer, s'informer, le bon Tantine ne lui en laissa pas le temps.

Il lui coupa la parole d'un adieu des plus secs, et sortit en entraînant le docteur, de l'air d'un homme qui fait une explication irritante ou périlleuse.

— Partons, lui disait-il à l'oreille, une minute encore et je battrais ce misérable petit farceur. Ah!... Flavie, Flavie!... Ta folie d'aujourd'hui te coûtera plus tard des larmes de sang!...

Les deux associés étaient déjà au bas de l'escalier, que le protégé de B. Mascaret demeurait encore debout, au milieu de son petit salon de travail, un bras en avant, la bouche entrouverte, frappé d'immobilité, ôtant le plus parfait modèle de la confusion.

Toute la fierté qui le gonflait l'instant d'avant s'était évaporée comme le gaz d'un ballon crevé d'un coup d'épingle.

— Dieu sait, pensait-il, ce que doivent dire de moi ce misérable médecin et cet odieux clerc d'huissier. Sans doute ils rient de ma naïveté, ils se moquent de mes prétentions!...

Cette pensée l'exaspérait jusqu'à le faire grincer des dents; colère bien injuste, en vérité! Ni le docteur, ni le bon Tantine n'avaient prononcé le nom de Paul, une fois hors de chez lui.

Tout en remontant la rue Montmartre, Tantine et le docteur ne s'occupaient que de trouver un moyen de parer les démarches de André.

— Mes informations sont beaucoup trop vagues, disait le bonhomme; j'ai trop peu étudié le terrain pour prendre un parti. Ma tactique pour le moment est de ne pas donner signe de vie, et j'ai donné, dans ce sens, mes instructions à Croisenois. Mais j'ai attaché un de nos agents à chacun de nos adversaires. André, M. de Breuille, la vicomtesse, ne sauraient faire un mouvement sans que je sois prévenu. J'ai une oreille à leur porte, un oeil au tron de leur serrure, lorsqu'ils se croient le plus en sûreté. Bien-tôt je verrai clair dans leur jeu, et alors... Va, reprends ton heureuse insouciance et fie-toi à moi.

Ils étaient arrivés au boulevard; le vieux clerc d'huissier s'arrêta brusquement et tira sa grosse montre d'argent.

— Deix quatre heures! s'écria-t-il. Comme le temps file! Je te quitte, je n'ai plus une minute à perdre. Ce n'est pas quand on a du lait sur le feu qu'on peut s'endormir. J'ai dix courses indispensables à faire. Ne dois-je pas surveiller mes observateurs et m'assurer qu'ils sont à leur poste.

— Du moins, on le verra ce soir?

— C'est peu probable. Tel que tu me vois, je ne propose d'aller dîner dans quelque restaurant des boulevards extérieurs.

Le docteur ouvrit de grands yeux.

— Oh!... pas pour mon plaisir, je te l'affirme,

ajouta le bonhomme. J'ai ce soir rendez-vous au *Grand-Tour*, avec ce garnement de Toto-Chupin. Je dois y trouver cette Caroline, qui possède, j'en mettrais une main au feu, le secret des Champdoux. Elle est discrète, rusée, sous le coup très probablement de menaces effroyables, mais elle adore les petits verres, et ce sera bien le diable si je ne découvre pas la liqueur qui lui délie la langue. Sur ce, je suis pressé, à demain!...

XXVI

Oui, il était pressé, le père Tantine, et la preuve, c'est que lui, l'infatigable marcheur, il prit une voiture à l'heure et promit cent sous de pourboire pour être mené bon train.

C'est au coin de la rue Blanche et de la rue de Douai qu'il se fit conduire tout d'abord. Il ordonna au cocher de l'attendre et gagna d'un pas lesté l'heureuse maison où le jeune M. de Gandeu avait installé sa divinité.

Il passa sans rien demander devant le concierge, un homme qui connaît les étres, il sonna sans se tromper à l'appartement si somptueusement meublé où Rose s'était métamorphosée en vicomtesse Zora de Chantemille.

On fut assez longtemps à venir à son appel.

Enfin, au bout de deux minutes, la porte fut ouverte par une grosse fille au teint enluminé, le bonnet de travers. C'était la cuisinière de Zora-Rose, cette Marie qui avait si religieusement rapporté à B. Mascaret les onze francs qu'elle lui devait.

À la vue du vieux clerc, elle laissa échapper une exclamation de plaisir.

— Eh! s'écria-t-elle, c'est le père Tantine qui arrive comme maréchal en carême.

— Chut! fit le bonhomme d'un air inquiet.

— Tiens, pourquoi se gêner?

— Si votre maîtresse entendait, elle pourrait venir.

Il est évident qu'il ne dépend pas de M. Roustan de faire ou non occuper Tunis. La colonie française aurait pu s'associer à une pétition présentée, sous forme de vœu, par les notables de la colonie.

Engagement près de Kef

Paris, 10 octobre. — Une dépêche confirme la nouvelle d'un vif engagement soutenu depuis quelques jours par le colonel Laroque autour du Kef.

On rapporte que la brigade Sabatier aurait fait deux étapes dans la direction de Kairouan et que cette colonne aurait rencontré de grandes difficultés pour assurer le service des approvisionnements d'eau.

Français et Tunisiens

Tunis, 10 octobre. — On sait que dans le grand combat qui a eu lieu entre les troupes d'Ali-Bey et les insurgés, Français et Tunisiens ont marché côte à côte; on s'est bien battu; les insurgés ont eu un très grand nombre de morts et de blessés; nous n'avons eu aucun mort, aucun blessé.

Le soir, les deux camps étaient en fête; Ali-Bey a mis à l'ordre du jour deux officiers d'artillerie tunisiens et leur a même fait un cadeau, à cause de leur belle conduite. Les deux camps font échange de politesses.

L'union des troupes françaises et tunisiennes produit la meilleure et la plus salutaire impression.

Sidi-Sadok, en apprenant que son frère s'était battu contre les insurgés, s'est écrié: « Dieu soit loué! je suis heureux de l'événement. Mon frère est victorieux, grâce à Allah; mais aurait-il été battu, et serait-il mort, que je le remerciais encore, parce qu'ainsi Ali a été lavé des soupçons qui planaient sur lui. On voulait voir en lui un traître; il ne l'est pas, et la France verra que mon héritier est sincère. »

Ces paroles m'ont été rapportées par la personne même à qui le bey les a adressées. Je vous les cite comme authentiques.

Un mort ressuscité

Marseille, 10 octobre. — On lit dans le Petit Marseillais:

Nous avons annoncé, d'après l'Avenir de Sardaigne, que M. de Lamonta, qui avait été pris par les insurgés arabes, avait été brûlé vif.

Nous recevons la dépêche suivante, qui vient heureusement démentir cette affreuse nouvelle:

C'est avec plaisir qu'un ex-député, et grillé comme un bifteck par les Arabes, vient vous prier de démentir sa mort par la voie de votre estimable feuille.

Cette nouvelle était la manœuvre d'un journal qui, par sa nationalité et en raison des circonstances actuelles, est intéressé à reproduire des faits analogues au mien. Chez nous, en France, nous taxerions ces procédés d'inqualifiables.

Avis à l'Avenir de Sardaigne.

VICTOR DE LAMONTA.

Nouvelles diverses

La Goulette, 10 octobre. — La route de Sousse à Kairouan est complètement interceptée. Les tribus des Souassi et des Metellits campent à Sidi-el-Hani, à 12 kil. de Kairouan; les Zelas et les Amemas sont au Nord de la Ville-Sainte.

Des insurgés ont voulu razzier Tesseken, petite ville à 6 kil. de Sousse, mais les habitants se sont bien défendus et ont repoussé les attaques. Des Arabes de Sahelin et de Hamem, rentrant de Kairouan chez eux ont été complètement dépouillés par les maraudeurs.

La colonne beylicale de Tayeb-Mesmouri, qui était à Djebel-Bessas, va rejoindre Ali-Bey; celui-ci a déjà reçu 800 fantassins et en outre, 2,400 Français sont allés le soutenir contre les insurgés.

La situation s'améliore beaucoup à Sousse, à Sfax et à Gabès.

On croit que la résistance de Kairouan sera très faible.

La cuisinière éclata de rire.

— Pas de danger!... répondit-elle; madame est dans un certain endroit d'où on ne revient pas comme cela. Vous savez, les bijoux précieux risquent de s'égarer, et on les serre.

Cette périphrase, qui signifiait que la pauvre Rose avait été arrêtée, sembla surprendre beaucoup le vieux clerc.

— Pas possible! s'écria-t-il. — C'est comme cela. Mais entrez donc, ou vous contrez la chose pendant que vous trinquez avec notre société.

Dans la salle à manger, où pénétra le père Tantine, six convives, assis devant une table chargée de bouteilles, achevaient un déjeuner commencé vers midi.

L'honorable société était composée de quatre femmes, que le bonhomme reconnut pour des pratiques de l'agence, et de deux messieurs. Sur la seule physionomie de ces messieurs on ne leur eût pas confié sa bourse.

— Comme vous le voyez, papa, commença le cordon bleu, après que son nouvel invité eût trinqué et bu, on se passe du bon temps. C'est tout de même une drôle d'affaire. Imaginez-vous qu'hier, comme je venais de mettre mon dîner en train, deux messieurs se présentent pour parler à madame. On les fait entrer et tout de suite ils lui déclarent qu'ils viennent la chercher pour la conduire en prison. Là-dessus, la voilà à pousser des cri si perçants, qu'on devait l'entendre de la rue Fontaine. Elle ne voulait pas marcher; elle s'accrochait aux meubles. Alors, eux, — très proprement, vous l'ont prise par la tête et par les pieds et l'ont portée à un fiacre qui attendait en bas. Emballée. Cela fait ma quatrième patronne qui a du désagrément... Mais vous ne buvez pas!

Le doux Tantine tenait le reinement qu'il était venu quérir; il s'excusa poliment et se retira,

OCCUPATION DE TUNIS

Tunis, 10 octobre. — Nos troupes ont occupé la ville de Tunis, ce matin, à huit heures et demie.

Un bataillon a pris aussitôt possession de la Kasbah; un détachement a franchi la porte Bah-el-Khadra et traversé les rues au son du clairon pour aller s'installer dans le quartier européen.

Deux forts ont été occupés en même temps que la ville et la Kasbah.

Une grande affluence de curieux était massée sur le passage de nos soldats. La population européenne, qui voit dans cette occupation un gage absolu de sûreté, a manifesté vivement sa satisfaction, sans distinction de nationalité.

L'EMPEREUR DU MAROC

Paris, 10 octobre.

Il résulte des différentes nouvelles qui nous parviennent, que les opérations dans le Sud-Oranais qui vont commencer incessamment, ne seront pas poussées jusque sur le territoire marocain de Figuig, comme on l'a prétendu, et comme aussi la presse algérienne le demande avec une persistance au moins imprudente.

Au surplus, ainsi que nous l'avons bien indiqué souvent, ce que l'on sait des dispositions de l'empereur du Maroc à notre égard, ce que l'on connaît des préparatifs qu'il fait pour enlever les insurgés algériens de son territoire, tout cela enlevé, au moins quant à présent et jusqu'à plus ample informé, tout prétexte à une incursion militaire sur l'oasis de Figuig.

L'agence Havas a reçu une lettre d'Oran, qui donne des détails très précis à ce sujet:

Je reçois de la frontière marocaine d'excellents renseignements sur la ferme attitude de Sa Majesté chérifienne; je m'empresse de vous les communiquer, car ils sont de nature à dissiper une grande partie des craintes qu'avait fait naître la nouvelle de la jonction de Si-Sliman-ben-Kaddour avec Bou-Amema.

L'empereur du Maroc, aussitôt qu'il eut connaissance de la fuite de Si-Sliman au milieu des tribus sahariennes révoltées, a adressé aux caïds des Bekkara, Beni-Yala, Mehaya, Beni-Gueill, Amour et Beni-Menice, des lettres identiques, destinées à être lues dans toutes les tribus; j'ai sous les yeux une de ces lettres que je crois devoir vous résumer.

Mouley-Hassan, parlant non seulement comme souverain, mais comme chérif et chef de la religion, informe ses sujets qu'il a maudit Si-Sliman-ben-Kaddour, sa famille et tous ceux qui font cause commune avec lui pour agiter le pays contre les Français; puis il invoque Dieu et lui demande de faire tomber la ruine et la misère la plus complète sur les rebelles, de leur envoyer la sécheresse et de rendre la terre stérile sur leur passage.

Enfin Sa Majesté chérifienne ordonne aux caïds que j'ai nommés plus haut, non seulement de ne pas accueillir Si-Sliman, mais de le repousser par tous les moyens, en ajoutant que, s'ils obéissent, il demandera pour eux les faveurs divines, et que, dans le cas contraire, il leur adresse toutes les malédictions.

Il n'est pas douteux que ces déclarations de l'empereur ne retiennent dans le devoir les tribus qui auraient pu être entraînées à suivre l'exemple de Si-Sliman-ben-Kaddour; tous les bruits qu'on avait fait courir parmi elles qui représentaient le souverain du Maroc comme hostile à notre pays tombent ainsi d'eux-mêmes; l'excommunication prononcée par Sa Majesté chérifienne est un coup terrible porté à Bou-Amema et à son allié, et nous avons tout lieu de nous en féliciter.

LA QUESTION ÉGYPTIENNE

Paris, 10 octobre. — On est de plus en plus convaincu que l'incident provoqué par l'envoi en Egypte d'une mission turque sera promptement terminé.

Où commente l'avis suivant qui a paru dans l'Officiel d'hier:

« En vertu d'une décision du ministre de l'agriculture et du commerce, en date du 8 octobre courant, tous les navires provenant de la mer Rouge et d'au-delà, à destination de France, devront dorénavant faire viser leur patente de santé, non plus à Port-Saïd, mais à Suez, par le consul de France, assisté du médecin sanitaire français. »

Toulon, 10 octobre. — On assure que le cuirassé l'Alma a été désigné pour se rendre dans les eaux d'Alexandrie.

On annonce, en outre, comme probable une démonstration militaire anglo-française.

Londres, 10 octobre. — On s'attend, dans les cercles politiques, à ce que la France et l'Angleterre, dont l'accord est complet sur la conduite à suivre en Egypte, envoient chacune un vaisseau cuirassé dans les eaux d'Alexandrie, en vue de protéger éventuellement les résidents européens. Cette démonstration est regardée ici comme d'une nécessité absolue, par suite de l'envoi de commissaires turcs au Caire.

Les ministres anglais qui se trouvaient absents de Londres, ont été convoqués télégraphiquement, afin d'assister à un conseil de cabinet, pour délibérer sur les questions du Transvaal et de l'Egypte.

— Voici l'opinion exprimée par M. Gladstone sur les affaires d'Egypte:

« L'action commune que l'Angleterre et la France exercent en Egypte, a-t-il dit, est le résultat d'une politique qui ouvre les portes à beaucoup de difficultés et d'objections. Nous commençons à en éprouver les périls, mais en même temps je suis heureux de pouvoir dire que l'intervention anglo-française a été bienfaisante non seulement pour les finances, mais pour la condition des paysans de l'Egypte. »

« Notre politique en Egypte sera guidée par cette considération que nous devons chercher à agir strictement de concert avec le gouvernement ami et allié de la France. Nous ne pouvons pas de pouvoir continuer à agir en parfaite union. Nous essaierons d'empêcher que des difficultés ne surgissent entre l'Egypte et le sultan. »

« J'espère que nous y réussirons. A moins de nécessité imprévue, nous ne chercherons pas à y étendre les limites de notre ingérence. »

« Dans tout ce que nous ferons, nous agirons, non par des motifs dynastiques ou égoïstes, non en cherchant à rendre les intérêts de l'Angleterre prédominant, mais en vue d'assurer le bien-être de l'Egypte. »

— La presse anglaise s'occupe toujours de la question égyptienne.

Le Daily Telegraph dit que l'envoi de deux cuirassés français et anglais devant Alexandrie est dû à l'initiative de l'Angleterre.

Le Daily Telegraph espère que les commissaires turcs ne tarderont pas à repartir pour Constantinople; il ajoute que l'emploi de cuirassés pourrait provoquer des complications embarrassantes parce qu'ils seraient insuffisants dans le cas d'un nouveau mouvement militaire. Le même journal croit qu'on aurait dû envoyer une flotte entière.

Le Times croit que l'Angleterre a déjà arrêté sa ligne de conduite dans le cas d'une nouvelle tentative de l'armée égyptienne qui serait dirigée contre le maintien du contrôle anglo-français.

Ce journal ajoute que les consuls de France et d'Angleterre ont déclaré au khédivé qu'ils maintiendraient la situation garantie par les firmans.

Constantinople, 10 octobre. — C'est au conseil tenu à Yildiz-Kiosque, que l'intervention du sultan en Egypte a été jugée opportune, après toute une journée de discussions. Le sultan, jaloux de l'influence toujours grandissante de l'Angleterre et de la France, désirerait frapper en Egypte un coup d'audace pour affirmer hautement ses droits de chef suprême des musulmans.

Ceux d'entre les conseillers du Padischah qui ne tenaient compte que des velléités de leur maître insistaient sur la nécessité d'empêcher le mauvais exemple que le Khédivé était sur le point de donner à tous les princes et peuples de l'Islam, en convoquant une chambre des notables et en proclamant ainsi le principe constitutionnel, contraire à la loi du Prophète.

Ces fanatiques finirent par triompher des hésitations de leurs collègues en faisant adopter la résolution suivante:

« Considérant que notre Maître le Kalife et Sultan est la source de toute sagesse religieuse et le seul interprète de la glorieuse loi du Prophète — avec qui soit la paix! — Le peuple et les gouvernants d'Egypte, en s'arrogeant le droit de réclamer ou d'accorder sur leur propre initiative une modification des rapports existant entre peuple et gouvernants, rapportés basés sur les immuables prescriptions de la loi sacrée, telle qu'elle est interprétée

« par l'ombre de Dieu sur la terre, — lesdits peuple et gouvernants d'Egypte se sont placés en dehors des limites de l'orthodoxie musulmane et ont encouru l'anathème. »

On prévoit, d'après cette résolution, quels peuvent être les ordres que Nizami-Pacha est chargé d'exécuter en Egypte au nom du sultan.

Le Caire, 10 octobre. — Les commissaires turcs ont assuré à Chérif Pacha que leur mission constituait un témoignage de sympathie du sultan pour le khédivé; ils se sont renseignés sur l'élément militaire et sur la convocation des notables.

Informations

Paris, 12 octobre.

Retour de M. Gambetta

M. Gambetta doit rentrer aujourd'hui à Paris. Il est probable qu'il aura prochainement une entrevue avec le président de la République.

Au ministère des postes

M. Cochery, ministre des postes et télégraphes, travaille en ce moment à un nouveau projet qui sera bien accueilli par le public.

Ce projet a trait à l'affranchissement des lettres et des bandes de journaux. Si la combinaison à l'étude réussit, on vendrait dans tous les bureaux de poste ou de tabac, des enveloppes et des bandes affranchies d'avance au prix même du timbre.

Le gouvernement civil de l'Algérie

M. Albert Grévy, gouverneur civil de l'Algérie, a quitté Mout-sous-Vaudrey et revient à Paris auprès du président de la République.

Il y séjournera jusqu'à la fin du mois et ne repartira pour l'Afrique que quelques jours après le mariage de Mlle Grévy.

Les fêtes de Niort

Hier, a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de Niort tués pendant la guerre.

La ville était entièrement pavoisée et l'affluence énorme.

Une délégation des anciens mobiles et des différentes municipalités a couvert de couronnes le piédestal du monument.

Des discours ont été prononcés par le général de Gallifet, par le préfet des Deux-Sèvres, par M. Antonin Proust et de Laporte. Ils ont été chaleureusement applaudis.

Le soir, un grand banquet auquel assistaient plus de 1,000 convives a eu lieu dans le manège de cavalerie de la ville.

M. le général de Gallifet a porté un toast au président de la République, M. le préfet, un toast à l'armée, M. Laporte, député, au patriotisme, M. Léonce Levrier, à l'hospitalité donnée par la Suisse à l'armée de l'Est, M. Girard, député, un toast à M. Antonin Proust et à la députation républicaine, enfin M. Antonin Proust, à la ville de Paris.

Incident Laurent-Rochefort

M. Laurent, rédacteur en chef du Paris, vient d'envoyer ses témoins à M. Rochefort, pour lui demander réparation d'un article qu'il trouve outrageant pour son honneur.

Le rédacteur en chef de l'Intransigeant a refusé de lui rendre raison, en disant qu'il n'avait fait que répondre à des injures et non injurie.

Une réunion socialiste avortée

Les affaires tunisiennes continuent à être pour les socialistes une cause de convocations sans résultats, de meetings mal organisés et de conférences où les orateurs ne viennent pas.

Hier, vive agitation autour de la salle Lévis, où l'on annonçait que les citoyens Guesde, Labusquière et Brousse, devaient se faire entendre.

Ces messieurs ont jugé à propos de ne pas venir, et on a rendu l'argent, les cinquante centimes d'entrée, à tous ceux qui avaient espéré une conférence à l'avantage des Arabes et contre les hommes du gouvernement.

Réformes du système métrique

On sait qu'en 1875, dix sept Etats de l'Europe et de l'Amérique ont conclu une convention dans le but de fonder en France un bureau national des poids et mesures, destiné à présider aux réformes du système métrique et à doter tous les pays de nouveaux étalons identiques au mètre et du kilogramme.

Le comité international, chargé de la direction supérieure de cet important établissement scientifique établi dans le parc de Saint-Cloud, au pavillon

laissant continuer un festin qui semblait ne devoir finir qu'avec la dernière bouteille de la cave.

— De ce côté-ci, murmura-t-il en montant en voiture, tout va pour le mieux... Voyons ailleurs.

Ailleurs, ce fut d'abord aux Champs Elysées... Il descendit non loin de la bâtisse de M. Gandelu père, et s'approcha d'un petit homme brun qui, armé d'une latte, éclairait les passants, qu'eussent pu atteindre les gravats tombant des échafaudages.

— Quoi de neuf, La Candèle, demanda-t-il. — Rien, monsieur Tantine; dites bien au patron que j'ouvre l'œil.

Successement le bonhomme alla causer quelques instants avec un valet de pied de M. de Breuille et une fille de service de Mme de Bois-d'Arden.

Puis, congédié sa voiture, il gagna d'un pied lesté l'établissement du père Canon, le marchand de vins de la rue Saint-Honoré, où il trouva Florestan.

Au lieu du beau domestique est humble avec B. Mascaret, autant il est fier avec le pauvre Tantine.

Cette fois, pour mieux constater sa supériorité, il le força d'accepter à dîner. Mais il ne put rien lui apprendre, sinon que Mlle Sabine était d'une tristesse morne.

Il allait être huit heures, quand le vieux clerc put enfin se débarasser de Florestan et s'en aller dans un fiacre pour se faire conduire au Grand-Turc.

C'est rue des Poissonniers, au 18^e arrondissement, à cent pas du boulevard extérieur, que se balance au vent l'en-éigne du Grand-Turc, cet établissement dont les séductions multiples irritaient si fort depuis huit jours les convoitises de Toto-Chupin.

Éloquent plus qu'un pître de foire, la façade qui crie aux passants: « Entrez! » promet à l'intérieur un résumé de toutes les joies de ce monde: Bonne table d'hôte à six heures, café, bière, liqueurs, et par-dessus le marché, danse, pour précipiter la digestion.

Un couloir assez long donne aux élus l'accès de ce paradis terrestre.

Les deux portes qu'on trouve au fond conduisent, celle de droite au bal, celle de gauche à la table d'hôte.

La viennent prendre leur repas du soir quantité d'employés, des artistes à leurs débuts et des rentiers des environs.

Le dimanche, il n'y a jamais assez de place, et encore on y tient les enfants au dessous de sept ans sur les genoux, comme dans les omnibus.

A coup sûr, le baron Brisse demanderait parfois à remanier le menu; mais comme les appétits les plus robustes y trouvent leur légitime satisfaction, tout est pour le mieux.

La table d'hôte, d'ailleurs, est la moindre des attractions.

Les dernières bouchées du dessert sont à peine avalées, que sur un signe du patron, tout à coup il se fait un grand remue-ménage.

En un clin d'œil, la vaisselle et les nappes sont enlevées. Le restaurant devient café, la bière coule à flots. Le bruit des dominos remplace le cliquetis des fourchettes.

Ce n'est rien encore. A un second signal, on ouvre à deux battants une large porte, et aussitôt on cesse de s'entendre. C'est l'orchestre du bal qui verse dans la salle de la table d'hôte ses torrents d'harmonie.

Libre alors aux promeneurs de profiter des cornets à pistons, le prix d'un repas donne l'entrée gratuite au bal.

Pourtant, malgré cette faveur, les deux clientèles de l'établissement, celle de l'estomac et celle des jambes, ne se mêlent guère.

Cela tient-il à la spécialité du bal? On ne s'y amuse pas comme ailleurs à l'éternel quadrille, on n'y danse presque exclusivement que des danses tournantes, des polkas, des mazurques, des valse. Oh!... des valse surtout. Le Grand-Turc est le conservatoire de la valse, c'est connu.

Tout, on le voit vite, a été sacrifié à cette danse jalouse. Le milieu de la salle, qui affecte la forme d'une rotonde, est isolé par une banquettes décrivent un cercle parfait.

Le décor du dôme, qui représente des colombes planant dans l'azur, manque peut être de fraîcheur, mais le parquet est merveilleusement soigné et entretenu, glissant à point et uni comme un miroir.

N'est ce pas dire que la Germanie parisienne se précipite à ce bal avec une passion qui rappelle celle des enfants de l'Auvergne pour leur musette?

Au Grand-Turc, il doit parler allemand, le galant cavalier qui se risque à inviter une dame pour la prochaine, ou tout au moins connaître le gracieux idiomme des environs de Strasbourg.

Mais aussi quels duos de totos, quels vertiges, quels tourbillonnements! C'est au Turc qu'il faut voir les cordons-bleus de l'Alsace, raides, sans un mouvement de tête, la bouche entr'ouverte, l'œil mourant, tourner pendant des quarts-d'heure avec la grâce de ces petits danseurs de bois des orgues de Barbarie.

Pour la dixième fois déjà dans la soirée, le maître des cérémonies du bal venait de crier de sa voix la plus éarouée: « En place! en place! pour la valse! » quand le bon père Tantine se présenta, après avoir jeté au guichet ses cinq sous d'entrée.

La fête était alors fort animée, et l'atmosphère commençait à se charger de lourdes émanations de parfums étrangers. Tout nouveau venu eût été suffoqué. Mais le vieux clerc d'huissier ressemble en ceci à Alcibiade, que partout où le conduisent les nécessités de sa profession, il est à l'aise autant que chez lui.

C'était la première fois qu'il venait au Turc, et cependant c'est de l'air d'un vieux habitué qu'il parcourait les endroits réservés aux buveurs, le rez-de-chaussée, d'abord, puis la galerie du premier étage.

A suivre

de Breteuil, est en ce moment réuni pour s'occuper des nouveaux étalons métriques, qui seront en platine irridié pur, alliage choisi en raison de ses qualités exceptionnelles de dureté et d'inaltérabilité.

Petites Nouvelles

L'état de M. le vicomte de Grouchy, premier secrétaire de France à Bruxelles, donne en ce moment des inquiétudes. Ce diplomate souffre d'une pleurésie compliquée de fièvre paludéenne, réminiscence de la maladie qu'il avait contractée quand il résidait à Rome. — M. le préfet de police serait, dit-on, résolu à donner sa démission, si les crédits qu'il va demander au conseil municipal pour augmentation du corps des gardiens de la paix lui étaient refusés. — L'événement annonce la fusion prochaine de deux journaux royalistes du matin. — On annonce que M. Biansubé, maire de Saïgon, a été député de la Cochinchine ou non validée.

Etranger

Suisse

Monument élevé aux soldats français

Genève, 10 octobre. — Hier, a eu lieu à Avenches (Suisse) l'inauguration solennelle du monument élevé par l'initiative de quelques habitants aux soldats français morts dans la localité pendant leur internement.

Espagne

Les dommages pendant la guerre carliste

Madrid, 10 octobre. — Le ministre des affaires étrangères a remis au Sénat une copie des Notes échangées entre le gouvernement espagnol et les gouvernements français, autrichien, suisse et portugais au sujet des indemnités réclamées par les étrangers qui ont éprouvé des dommages pendant la guerre carliste.

Retour de M. Ruiz-Zorilla

Barcelone, 10 octobre. — On agit dans certain nombre de cercles républicains la convenance de convoquer à Madrid et en province des réunions publiques pour inviter M. Ruiz-Zorilla à revenir en Espagne, ne serait-ce que provisoirement afin de relever l'esprit de son parti et lui donner une impulsion et une discipline qui font défaut. Plusieurs personnes des plus en vue se montrent disposées à penser que M. Ruiz-Zorilla accéderait à des desirs aussi publiquement et sympathiquement manifestés.

Angleterre

Congrès des sciences sociales

Londres, 10 octobre. — Hier, lord Powerscourt a prononcé à Dublin le discours de clôture du congrès des sciences sociales. Il a félicité éloquemment la France du rôle que les beaux-arts jouent dans l'éducation et la vie nationale, nous enviant notre ministère des beaux-arts et nos musées ouverts le dimanche. Le maire de Dublin a offert un banquet aux principaux membres du congrès. M. Forster a pris la parole au banquet et a exprimé l'espoir que le land act réussira.

Autriche

Mort du baron Haymerlé

Vienne, 10 octobre. — M. le baron Haymerlé, ministre des affaires étrangères, est mort aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi. Il a succombé à la rupture d'un anévrysme.

Suède

Incendie d'un théâtre

Stockholm, 10 octobre. — Le feu a pris ce matin dans les magasins du Théâtre-Royal et s'est propagé avec une rapidité effrayante. On espère toutefois pouvoir encore sauver la scène et la salle. Les flammes sont activées par un vent d'une extrême violence.

NOTRE ARMÉE ET LA PRESSE ALLEMANDE

Le correspondant militaire de la Post de Berlin fait à ce journal les plus grands éloges de nos dernières grandes manœuvres.

L'ensemble des manœuvres a été, dit-il, très réussi et très satisfaisant. Tout marchait rondement.

Peut-être les mesures prises d'avance étaient-elles un peu minutieuses et les divers mouvements étaient-ils trop prévus, de sorte qu'on n'abandonnait rien à l'initiative des chefs de brigades, de régiments et de compagnies.

Mais il faut signaler le calme, l'ordre et la discipline avec lesquels les troupes exécutaient les ordres qui leur étaient donnés. Il n'y avait plus trace de cette nonchalance, de laisser-aller, de ce sans-gêne qu'on remarquait autrefois chez les soldats français.

Des progrès extraordinaires sont à constater sous ce rapport. La direction supérieure semblait s'attacher surtout à habituer les troupes à supporter les fatigues, car on leur faisait faire de nombreuses marches forcées.

Pour porter un jugement général sur les manœuvres françaises, il faut bien dire que leur exécution était très bonne et que les progrès des troupes françaises sont incontestables.

On s'abandonnerait en conséquence à une grave erreur, si en Allemagne on se formait, à la suite des divers rapports publiés sur l'expédition tunisienne, en parlant de désorganisation ou d'incapacité des forces militaires françaises, une idée absolument fautive de la valeur intrinsèque de l'armée française ainsi que des progrès qu'elle a réalisés.

BOURSE DU BOULEVARD

PARIS. — Lundi 10 octobre 1881

500.....	» »	Crédit France..	» »
500.....	116 23	Alpine.....	292 50
Italien.....	90 05	Suez.....	2290 »
Turc.....	16 05	Lombards.....	281 87
Extérieure.....	26 »	Banque Paris.....	783 75
Egypte.....	385 62	Landerb. Autr.....	» »
Chemins Turc.....	54 »	Nouvelle.....	952 50
Banque Ottom.....	741 25	Petit Téléph.....	» »
Union.....	2145 50	Fonc. France.....	626 25

Les vicaires généraux de Grenoble

On lit dans la République française de ce jour : Décidément le clergé a résolu, comme la magistrature, de ne laisser à la République ni trêve ni repos jusqu'à ce qu'elle ait pris à son égard les plus énergiques mesures.

Il ne veut pas qu'elle l'oublie, il ne veut pas qu'elle adopte à son égard une politique d'indulgence. Par ses défis, qui vont jusqu'à l'insulte, il la met en demeure de se venger contre lui ou de reculer devant la théocratie.

L'autorité municipale de Grenoble vient de faire enlever les crucifix des écoles publiques ouvertes aux enfants des juifs, des libres penseurs et des protestants non moins qu'aux enfants des sociétaires de saint Vincent de Paul. Aussitôt les vicaires généraux, qui administrent le diocèse en l'absence de l'évêque, se hâtent de protester dans une lettre d'une violence extrême qu'ils adressent aux journaux de la ville.

Ces messieurs se mêlent d'une affaire où ils n'ont rien à voir. Ils confondent l'école et la sacristie. Qu'ils aient des conseils ou même des ordres à donner lorsqu'il s'agit de mabler une église et ses annexes, cela se conçoit; mais sous le régime même de la loi de 1850 qui, grâce au Sénat, n'est point encore abrogée, l'autorité laïque n'a point à demander leur avis pour le choix des emblèmes d'une salle d'école.

Celle-ci appartient à la nation, et nullement à une secte religieuse. En se permettant de critiquer dans un écrit qui porte un cachet officiel un acte de l'autorité publique, les deux vicaires généraux se sont placés sous le coup d'un des articles les plus justes du code pénal. Il porte le numéro 204 et il établit pour tout délit de ce genre une peine qui, mitigée par l'admission de circonstances atténuantes, ne peut être moindre d'une année d'emprisonnement.

Nous sommes de ceux qui réclament pour les particuliers la plus entière liberté de critiquer tous les actes émanant d'une autorité quelconque; mais nous sommes aussi de ceux qui entendent que les fonctionnaires publics soient soumis à une forte discipline et maintenus sévèrement dans les limites de leur compétence respective. Or, les vicaires généraux sont des fonctionnaires dépendant de l'Etat.

Quand ils se permettent de porter un jugement public sur les actes d'une municipalité, ils sont aussi coupables qu'un général qui blâmerait dans un ordre du jour une décision d'un préfet. C'est l'anarchie même.

La France républicaine saura mettre bon ordre, et promptement. Si, du reste, ce joug paraît trop dur à messieurs du haut clergé, ils ont à leur portée un moyen de s'y soustraire et de rentrer dans le droit commun des simples citoyens: ils n'ont qu'à renoncer à leur part du budget et à l'investiture qu'ils reçoivent de l'Etat.

Nous ne relèverons pas dans le factum émané de l'évêché de Grenoble la prétention étrange que supprimer le crucifix « c'est laisser le champ libre à l'intérêt des passions soulevées contre le devoir ». Ce jargon signifie que sans les pratiques de la dévotion catholique la vertu est impossible. Voilà ce que les augures du dix-neuvième siècle osent affirmer à la face du monde, et qui sait ? ils le croient peut-être, eux que les abominations du confessionnal auraient dû, semble-t-il, édifier sur la paroi immaculée de leurs fidèles. Que nous importe, d'ail leurs ?

Mais ce que nous ne pouvons laisser passer sans le souligner, c'est l'expression dont MM. les vicaires généraux de Grenoble se servent pour désigner la République.

L'autorité municipale, disent-ils, a enlevé l'image du Christ pour y substituer le buste de la Marianne. La Marianne! Bravo! Très spirituel, en vérité! Très digne, très sacerdotal!

Comme la lecture assidue du Figaro forme pourtant l'esprit et le cœur de nos prélats!

Il y a trente ans, avant de Villemeillant, on n'avait pas encore, dans les séminaires et dans les évêchés, ce langage plein de noblesse et de gaillardise; mais le clergé marche avec le siècle.

Nous parlerions qu'avant dix ans il prêcherait dans l'idiome fleuri de Mes-Bottes tempéré par l'emphase de Lantier. M. Guizot avait bien raison lorsqu'il disait que le catholicisme est une grande école de respect.

DÉPARTEMENTS

SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN » DE RHONE

LOIRE

Informations

Saint-Etienne, 10 octobre. — M. Forestier, directeur départemental des postes et des télégraphes à Beauvais, vient d'être nommé en la même qualité à Saint-Etienne, en remplacement de M. Valette, nommé à Chambéry.

Le citoyen Gillier a été nommé délégué et représentera, au prochain congrès de Reims, les ouvriers socialistes stéphanois.

Samedi prochain, 15 courant, une réunion des victimes du deux Décembre, aura lieu au chef lieu, en vertu des prescriptions de la loi, pour la nomination des délégués. — On sait qu'il s'agit de la répartition des indemnités.

Arrestations

Jean Huch et Vicent Mignon sont amateurs de saucissons incontestablement.

Ils s'en sont offerts aux dépens de la dame Gilbert, fruitière, rue Vernay qui ne trouvant pas le procédé de son goût, les a fait arrêter.

Le sieur Pervençon, mineur, âgé de 21 ans, est tombé si malheureusement hier rue d'Annouay, qu'il s'est fracturé la jambe droite.

Tentative de suicide

Le sieur Philippe B... 28 ans, demeurant route de Saint-Chamond, souffrait depuis longtemps d'une maladie intestinale. Hier, profitant de l'absence de ses parents, ce malheureux s'est tiré un coup de revolver à la tempe.

Le crâne n'a pas été fracturé, heureusement, et le blessé qui, après avoir reçu les soins du docteur Gaston a été transporté à l'hôpital, n'est pas en danger de mort.

ASSEMBLÉE

Les victimes du coup d'Etat

Grenoble, 10 octobre. — Par arrêté préfectoral en date du 7 octobre, M. le docteur Gaston, conseiller général, a été nommé membre de la commission d'examen des demandes des victimes du Deux Décembre, en remplacement de M. Durand-Savoyat, empêché pour raison d'absence.

Cercle démocratique

Demain mardi, 11 octobre, aura lieu au Cercle démocratique, une soirée instructive et amusante. Les membres du Cercle et leurs familles sont priés d'y assister.

Vol à l'américaine

Le nommé François Petit, ouvrier tailleur, domicilié à Saint-Laurent-du Pont, ayant fait hier dans la journée la rencontre d'un individu, ils entrèrent ensemble dans un café, sur le quai Créquy.

Après avoir passé une partie de la journée ensemble, l'individu dit à Petit qu'il avait laissé dans un autre café son porte-feuille contenant la somme de 10,000 fr., et le pria d'aller le lui chercher, en lui laissant en gage sa montre avec sa chaîne en or, et son porte-monnaie contenant la somme de 36 fr.

Petit parut, mais lorsqu'il revint, l'individu avait disparu.

Petit est allé conter sa mésaventure à la police. C'est tout ce qu'il pouvait faire.

Découverte d'un cadavre

Alleverd, 10 octobre. — Le jeune Pierre David, âgé de 5 ans, demeurant avec ses parents, au Pinsot, est tombé accidentellement dans un ruisseau servant à alimenter un moulin.

Son cadavre a été retiré par le garde-champêtre de la commune.

AIN

Election au conseil général

Bourg, 10 octobre. — Voici le résultat du scrutin ouvert dimanche, dans le canton de Treffort, pour l'élection d'un membre du conseil général:

Inscrits: 2,484. — Votants: 1,172.

M. DOUSSET, 1,122 voix.

Divers et voix nulles: 50.

M. Doussset est élu.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Mardi 11 octobre, 283^e jour de l'année. Soleil: lever, 6 h. 14; coucher, 5 h. 20. Les jours baissent de 3 minutes.

Ephémérides (1746). Victoire du maréchal de Saxe sur les Autrichiens, à Raucourt.

Le ministre de l'instruction publique vient de prendre un arrêté aux termes duquel toute commune subventionnée pour l'instruction primaire, qui créera une caisse des écoles, conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi du 10 avril 1867, recevra en faveur de cette caisse, si elle en fait la demande, une allocation de l'Etat qui ne pourra sous aucun prétexte, dépasser la somme de 300 francs, mais qui, jusqu'à concurrence de ce chiffre sera égale à la somme que la commune aura inscrite chaque année à son budget au profit de la caisse des écoles.

Cette règle sera observée jusqu'à épuisement des crédits inscrits au budget de l'Etat.

En cas d'insuffisance de ces crédits, la répartition sera faite en suivant l'ordre où les demandes seront parvenues au ministère de l'instruction publique.

L'administration des postes va procéder à une réforme dont son personnel lui saura probablement beaucoup.

Tout le monde connaît la tunique dont sont revêtus nos facteurs. Ce vêtement est sans doute très correct et affecte une certaine allure militaire, mais il est incommode et gênant pour ceux qui le portent. On essaie en ce moment à Paris un nouveau genre d'uniforme. La vareuse serait substituée à la tunique actuelle. Un certain nombre de vareuses ont été distribuées, et, si l'essai donne de bons résultats, la tunique des facteurs aura vécu.

La chambre des avoués près la cour d'appel de Lyon, sera ainsi composée pendant l'année judiciaire 1881-1882:

MM. Rombau, président; de Grey, syndic, Broquière, rapporteur; Chassaignon, trésorier; Charlat, secrétaire.

Hier, de 8 heures à 11 heures du matin, dans la salle des séances du conseil de préfecture, à l'Hôtel de Ville de Lyon, ont eu lieu les opérations électorales pour la nomination des trois délégués qui, aux termes de l'article 5 de la loi du 30 juillet 1881, doivent faire partie de la commission chargée de statuer sur les demandes des intéressés.

54 proscriptions ou victimes se trouvant dans les conditions déterminées par l'article 6 de la dite loi, ont pris part au vote.

Voici le résultat:

Majorité, 28; Ont obtenu: MM. Fertoret 53; Sanlaville 33; Gaudy 30; Juillet 22; Guichard 17; Giraud 4; Barbecot 2; Vallier 1; Pierron 1.

En conséquence, MM. Fertoret, Sanlaville et Gaudy ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés membres de la commission.

M. Fache, commissaire central à Avignon, vient d'être nommé commissaire de police à Lyon, pour le quartier du Jardin des-Plantes, en remplacement de M. Caenot, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Fache est un sincère républicain.

Un miracle raconté par la Décentralisation, « C'est aujourd'hui que M. André remet à la commission chargée de le recevoir, le théâtre des Callestins, tout frais, tout rose, prêt à recevoir ses nouveaux pensionnaires.

« On dit que les représentations y commenceront samedi. » Nous ne le croirons qu'après avoir vu, de nos yeux vu.

Les gardiens de la paix ont trouvé hier matin à 9 heures, un individu étendu sur le trottoir du quai de l'Archevêché, la figure toute ensanglantée.

Il s'empressa de le transporter au poste des sapeurs-pompiers, situé tout près de là. M. le docteur Peillon, aussitôt prévenu, constata que notre homme, un maçon du nom de Auguste V..., demeurant rue Saint-Georges, était dans un état complet d'ivresse et avait dû se faire les contusions remarquées en tombant sur les pavés.

Après quelques heures de repos, l'ivrogne, qui avait fini par reprendre ses sens, a été relâché, non sans qu'on lui ait dressé une contravention.

Un individu, ayant trop fêté le jus de la treille, est tombé hier soir, à 7 heures, sur le rebord d'un trottoir de la rue des Machabées, et, dans sa chute, s'est fracturé le crâne.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu dans un triste état. Les dieux s'en vont, y compris celui des ivrognes!

Deux jeunes gârnements, nommés Hippolyte B..., âgé de 17 ans, employé de bureau, demeurant chez ses parents, quai de la Charité, et Edouard C..., âgé de 18 ans, demeurant quai de la Pêcheurie, se sont précipités sur un jeune homme de leur âge, nommé François Martel, demeurant rue Monsieur, 6, et ont cherché à le dévaliser de sa montre et de son porte-monnaie.

Deux gardiens de la paix, attirés par les cris de la victime, se sont emparés des agresseurs, qu'ils ont conduits au poste de police.

C... et B... ont été écroués immédiatement pour guet-apens et tentative de vol avec voies de faits.

La nuit passée, un accident qui aurait pu avoir des conséquences graves, a eu lieu, rue des Maronniers, 8.

Une cheminée des bureaux du Réveil lyonnais étant en mauvais état, a laissé échapper des gaz méphitiques, qui ont presque asphyxié deux domestiques couchés dans une pièce située à un étage supérieur.

Grâce aux soins qui ont été prodigués aux victimes de cet accident, on a pu les ramener à la vie, et on espère que cette aventure n'aura pas pour elles de suites fâcheuses.

Avec la saison des chaleurs, les cas de rage n'ont pas encore complètement disparus.

Hier matin, un chien terrier, qui présentait tous les symptômes de la redoutable maladie, s'est échappé du domicile de son maître, M. Rey, rue des Farges, 22, après avoir essayé de mordre plusieurs personnes.

Celui-ci s'est aussitôt mis à sa poursuite, est parvenu à le rejoindre et l'a conduit à l'école vétérinaire où il est tenu en surveillance.

A la suite d'une discussion après boire, quelques garçons épiciers se livraient, hier soir, sur la place de la République à une lutte homérique.

Les coups pleuvaient comme grêle, lorsque les gardiens de la paix, attirés par le bruit, vinrent mettre le holà. Dans la bagarre, l'un des combattants a perdu une bague d'une valeur de 80 fr.

Procès-verbal a été dressé.

Deux solides gaillards ont attaqué, hier soir, à l'angle de la montée de la Grande Côte et de la rue Vieille-Monnaie, trois jeunes gens qui rentraient paisiblement dans leur domicile. L'un de ces derniers a été assez grièvement contusionné.

A l'arrivée des agents, les agresseurs ont pris la fuite, emportant comme souvenir les chapeaux de deux de leurs victimes. Il a été impossible de les rejoindre.

M. Magnin, employé aux tramways, demeurant quai de la Guillotière, 9, est venu déclarer au poste, qu'en rentrant chez lui, dans la soirée, un individu, avec qui il avait eu une discussion dans la journée l'avait poursuivi, menaçant de le frapper d'un couteau qu'il avait à la main.

Les recherches pour découvrir le coupable ont été infructueuses.

Une dame qui a déclaré reprendre au doux nom de sœur Céleste, et demeurer place Bellecour, 37, a fait une chute en descendant d'un tramway, place Le Viste, et s'est grièvement blessée à la tête.

Après avoir reçu des soins à la pharmacie Boissonnet, elle a été reconduite à son domicile.

Deux cyniques personnages, les nommés Claude C..., tonnelier, rue Imbert-Colomès et Jean V..., âgé de 45 ans, brodeur, quai de Vaise, ont été surpris dans les lieux d'aisance du quai Saint-Antoine, au moment où ils se trouvaient dans une posture qui ne laissait aucun doute sur le genre d'exercices auxquels ils se livraient.

Ces disciples de certains cléricaux célèbres ont été arrêtés.

Vols divers:

M. Charles Bilger, ébéniste, rue de Chartres, possédait un splendide parapluie, meuble indispensable à cette époque de l'année.

En visitant une baraque de la vogue de la Croix-Rousse, il l'a laissé tomber le pépin sous les gradins, où il fut impossible de le retrouver.

Plainte a été déposée au bureau de police.

Un jeune homme de 17 ans, Henri M..., employé de commerce, rue Bourbon, n° 4, a été arrêté sous l'inculpation de vol commis avec les circonstances aggravantes de main armée et guet apens.

M. Claude Montfort, ouvrier serrurier, étant allé coucher dans un établissement de la rue Grôlée, où on lui avait donné une chambre commune avec divers individus, s'est aperçu le matin de la disparition de son porte-monnaie contenant une somme de 15 fr.

Une enquête est ouverte.

Comité central du 3^e arrondissement

Les délégués du 3^e arrondissement sont priés de se rendre mardi soir, 11 courant, à 8 heures, rue Duguesclin, 276. Urgent.

Le président, BOEUR.

Le secrétaire, FRIZE.

Délégué, FELDER.

Chorale des Dames lyonnaises

Le troisième concert annuel donné par la Chorale des Dames lyonnaises, sous la direction de M. Alfred Bonnet, aura lieu le dimanche 16 octobre courant, à 1 heure, au théâtre des Variétés.

Nous donnerons demain le programme complet de cette fête, qui promet d'être des plus intéressantes.

OBSERVATOIRE DE LYON

Bulletin Météorologique

Lyon, 10 octobre, 10 h. 30 matin.

Température: Le centre de dépression signalé samedi s'est déplacé vers l'Est en restant constamment à une latitude très élevée; cependant sa présence s'est manifestée à Lyon par une baisse barométrique de 10 mm et la formation des brouillards intenses pa fois même mêlés de pluie, dans la nuit du 8 au 9. Mais cette pluie s'est formée, comme les brouillards dans les basses régions de l'atmosphère; en effet, tandis qu'on recueillait à mm. 7 d'eau au Parc et 4 mm. 5 à St-Genis, on n'en avait que 1 mm. 6 au sommet du Mont-Verdun.

Aujourd'hui, le baromètre remonte.

Temps probable: assez beau.

NOUVELLES DES SPECTACLES

THÉÂTRE-BELLECOUR. — Aujourd'hui mardi et jours suivants, Le Prétre, drame à grand spectacle, en 5 actes et 7 tableaux, joué par les artistes du théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Très prochainement les Mystères de Paris.

CHOSSES & AUTRES

Mariano et Dolerez

On écrit de Bordeaux au *Petit Marseillais* :

C'est une mine véritablement inépuisable que celle du fanatisme espagnol. Nous en avons aujourd'hui un nouvel et frappant exemple.

Mariano Rosdon et Dolerez Ruiz, le mari et la femme, étaient d'heureux et paisibles laboureurs qui vivaient, cultivant leurs champs travaillant leurs chèvres et dès le matin chantant d'un cœur ému les gloires du Seigneur, au fond d'un pittoresque vallon des montagnes de Tolède. Hyménées et l'Amour, par des desirs constants, avaient uni leurs cœurs des leurs plus doux printemps.

Cela débute absolument comme dans *Philon et Baucis* :

Jamais, en vingt ans, la moindre dispute n'était venue troubler la paix du foyer domestique. Seulement, il manquait une joie à ce couple biblique : son union avait été stérile. Or, plus les deux paysans s'avancèrent dans le chemin de la vie, plus la pensée qu'ils étaient coupables devant Dieu, et que Dieu avait voulu les punir en ne leur envoyant pas de postérité, s'attachait à leur esprit. Elle finit par ne plus leur laisser de repos : chacun d'eux en était également troublé, obsédé, tourmenté. Le jour, à l'heure des repas, où le soir après avoir fait rentrer les troupeaux à l'étable elle faisait tout le fond de leurs entretiens.

« C'est un châtimeut de la Providence ! »

Ainsi terminent toutes leurs conversations.

Las de souffrir ainsi, d'un commun accord ils résolurent d'apaiser enfin leur conscience en mettant un terme à cette vie de pêcheurs. Sans doute le Seigneur ne voulait pas qu'ils vécussent dans l'aisance qu'ils avaient si laborieusement acquise. Eh bien, ils se dépouillèrent de leurs richesses en les distribuant aux pauvres. Sans doute le Seigneur ne voulait pas non plus qu'ils continuassent à vivre dans les larmes du mariage, comme ils l'avaient fait depuis vingt ans. Eh bien, ils sacrifièrent leur amour pour lui plaire et se séparèrent.

Et c'est ainsi qu'après avoir vendu leurs terres et répandus vingt mille francs en aumônes, Mariano Rosdon vint d'entrer au couvent des franciscains d'Almagro, et sa femme à celui des franciscaines d'Albacete. Bonnes gens !

Les manœuvres d'automne

Nous trouvons dans la *Vie moderne* une fort belle poésie de M. Lucien Paté. Nous la citerons tout entière, car elle est toute d'actualité et inspirée par une grande pensée :

Promeneur attiré par le canon qui tonne,
J'étais monté, pour voir les manœuvres d'automne,
Sur le plateau, d'où l'œil embrasse l'horizon ;
Et tandis qu'à mes pieds fourmillait le gazou,
De ces milliers de bruits que l'on perçoit à peine,
Et que ses vapeurs se dégageait la plaine,
Avec ses toits tout proche et son Paris lointain,
Ses arbres, ses sillons qu'argentait le matin,
Sa Marine au flot qui traîne et d'où mainte île émerge,
Et la barque amarrée aux sautes de la berge,

Tout ce tableau mouvant d'eau, de champs et de bois
Variable avec l'heure et plus beau chaque fois,
J'avancé ; je touchais aux fins canons de cuivre
Qui luisaient au soleil et qu'il eût fait bon suivre !
Leur feu plongeait au paroi ceint de murs d'un château
Et fouillait avec soin les replis du coteau ;
Plus loin, sous le feu dru de nos pièces, la ligne
Attendait l'arme au pied, parmi des cepts de vigne
Où parfois la vendange oublie un raisin mûr,
L'ordre de se porter en avant sur le mur,
Enfin tout près du parc, qui garde son mystère,
Des tirailleurs rampaient et se couchaient par terre.
L'action était feinte et pourlant m'ouvrait,
Il me semblait parfois que tout cela fût vrai,
Que j'étais dans le rang, sous l'œil du capitaine,
Comme au temps de la guerre, hélas ! déjà lointaine,
A l'un de ces instants où, perché et moqueur,
Un espoir malgré tout nous glissait dans le cœur !
Bientôt les bataillons, en colonnes profondes,
S'avancèrent à leur tour et leur pas fait des ondes.
Le drapeau flotte au centre et rien n'est solennel
Comme ce régiment avec ce canon,
Qui vont, sans que pouvant nulle part les attendre,
Mais tant la fiction simple est encore grande !
Ils allaient et la ligne ouvrait alors son feu,
Puis le clairon jeta ses notes au ciel bleu :

« En retraite ! » Et je vis défilér, mine fière,
Visages noirs de poudre et pieds blancs de poussière,
Ces enfants de la France qui vint notre espoir,
Et mon cœur se gonflait du plaisir de les voir.
Et comme je rentrais, je passai près des tombes
Où dans l'ombre et la paix froide des catacombes
Dorment ensevelis les héros de Villiers
Et ceux de Champigny, couchés là par milliers.
J'entral, mais encore pleins de tous ces bruits de poudre,
Les noirs caveaux roulaient un écho de la foudre,
Et de ces morts, troubles dans leur profond sommeil,
J'assistai, sans les voir, à l'étrange réveil.

Le tombeau travaillait dans toutes ses entrailles,
Et comme pour sortir on frappait aux murailles,
C'étaient des voix, des cris, des gémissements sourds
Pour le soulèvement des couvercles trop lourds,
Des supplications, des désespoirs, des larmes,
Des sanglots dans lesquels se mêlaient des :

« Aux armes ! »
La peur m'eût dit de fuir et me faisait rester.
Et voici ce qu'enfin, à force d'écouter,
J'entendis clairement dans la crypte : « Est-ce l'heure ?
N'eux vaut-il être morts ? L'espoir n'est-il qu'un laurier ?
Qu'est cette fusillade et ce bruit de canon ?
Nous avez-vous vengés ? » J'ai dû répondre : « Non. »

Les monuments coûteux

Le journal *The Builder* (le Constructeur) énumère comme suit, les sommes qu'ont coûtées les édifices les plus récemment construits en Europe en construction. Le Grand Opéra de Paris, 40 millions ; le nouvel Hôtel de Ville, 40 millions également ; le nouvel Hôtel des Postes, 30 millions ; agrandissement du Conservatoire de musique, 8 millions ; le nouveau Muséum de Victoria (Australie), 2,500,000 fr. ; la Maison du Roi, place du Marché à Bruxelles, 2 millions ; le nouvel Hôtel du Gouvernement provincial à Bruges, 2 millions ; la caserne de cavalerie de Bruxelles, 4 millions ; le Palais des Beaux-Arts, au même lieu 4 millions ; le nouvel Hôtel de la Monnaie à Bruxelles, également 4 millions ; le nouveau

Muséum d'Anvers, 2 millions ; le Palais de Justice de Bruxelles, 4 millions ; l'Hôtel du Département de la Justice, à La Haye, 1,700,000 fr.
Avec un sentiment d'orgueil national très grand, le *Builder* offre comme points de comparaison les sommes dépensées en construction d'édifices publics dans l'United Kingdom.
Le palais du Parlement à Westminster coûte 3,500,000 livres, ou 87,500,000 fr. ; le nouveau ministère des affaires étrangères à Whitehall 13,750,000 fr. le Record office 3 millions, et le nouvel édifice des cours et tribunaux spéciaux, 22,500,000 fr.

Mots de la fin

L'autre jour, un des confrères, par galanterie sans doute, soutenant devant un auditoire exclusivement composé de dames, qu'il n'avait jamais rencontré une femme laide.

— Oh ! quant à moi, monsieur, dit une des assistantes au nez camard et très aplati, je vous défie de ne pas me trouver laide.

— Vous, madame, répondit notre galant confrère, vous êtes un ange tombé du ciel... seulement vous êtes tombée sur le nez.

Histoire de politique :
— La France n'en finira donc pas avec cette question tunisienne ! Que l'on s'empare de Kairouan, que diable ! s'écriait hier soir l'acteur B...
— Je vais vous dire, répondit quelqu'un : Kairouan nous occupe beaucoup, et malheureusement nous ne le lui rendons pas !

Une annonce lugubre :
M. R... et sa femme demandent une loge de concierge dans une maison tranquille ; au besoin, ils prendraient celle d'un cimetière.

Un monsieur se présente hier dans un bureau de tramways et demande un renseignement à l'employé, qui lui répond d'une façon assez déplacée.
— Permettez, s'écria le monsieur, j'appartiens moi-même à une administration ; par conséquent je sais qu'il est permis d'être impoli avec les clients... Mais, eahn, il y a des bornes à tout.

Le naturalisme éreinté par ses propres armes :
Les naturalistes envahissent la plupart des théâtres. Au sortir d'une de ces représentations où venait de se produire un disciple de M. Zola, le pompier disait au lampiste :
— Ah ! ben, en voilà un qui ne mâche pas ses mots !
— Ça serait du propre !...

Un financier bien connu par ses... irrégularités disait à son fils :
— Vois-tu, voilà le vrai chemin pour arriver à la fortune : tu prends à droite, tu prends à gauche, et puis tu prends devant toi.

SPECTACLES DU 11 OCTOBRE

Grand-Théâtre de Lyon
Un Voyage Agrément, comédie en 3 actes et *Maitre Pathelin*, opéra comique en un acte.
Théâtre-Feliceour
3^e représentation du *Prêtre*, drame à grand spectacle en sept tableaux.
Casino
rue de la République
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestra sous la direction de M. Léone.
Scala-Bouffes
Tous les soirs, grand concert varié.
Alcazar
Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes.

BOURSE DE LYON

Du 10 Octobre 1881

Rentes	Comptant-Actions
3 0/0	81 50
3 0/0 amortissable	82 50
4 1/2	112 50
Autrichien	90
Turc	16 20
Rouge 6 0/0	382 50
Autrichien 4 0/0	700
Russe 5 0/0	490
Espagne 3 0/0	2105
Dette Egypte unifiée	382 50
Crédit mobilier	700
Crédit mob. Espag.	490
Crédit Lyonnais	490
Union générale	2105
R. Hypothé. France	715
Soc. foncière Lyonn.	177 50
Banque Ottomane	715
Paris-Lyon-Médit.	755
Société Autrichienne	755
Lombard-Vénitien	381 25
Saragossa	610
Nord-Espagne	705
Anon.	3295

MAISON DE SANTÉ ET DE CONVALESCENCE

A MEYZIEUX (Isère) près LYON sous la direction du docteur GOURDON, de la Faculté de Médecine de Paris. — Traitement spécial des maladies des os, des nerfs, centres nerveux, névroses et paralysies diverses.

Le rédacteur-gérant, P. ANNEQUIN.
Lyon — Imprimerie du *Républicain* du Rhône, 18, quai de l'Hôpital.

LE RÉPUBLICAIN DU RHONE & LE COURRIER DE LYON

Journal du matin

Journal du soir

RÉDACTEURS PRINCIPAUX :

MM. L. BARTHENS, Paul BERTINAY, Paul ANNEQUIN, H. PELLET, Henri FOUQUIER, BENOIT DES VIGNES, CLÉMENT DURAFOR, ANDRÉ, E. PÉLAGAUD, Docteur CAZENEUVE, A. GIRARD, Jules SERVE, Victor GOURRAUD, OLIVIER, Docteur DIDAY, SIMON, MONCÈRE, LA GODELLE, Marcel FOUQUIER, P. VIGNE, DUPLEIX, DE COURTÈS, etc.

PRIME GRATUITE

Acquise aux abonnés du COURRIER DE LYON

DEUX JOURNAUX QUOTIDIENS POUR LE PRIX D'UN SEUL

DEPUIS LE 16 JUILLET

Les abonnés du **COURRIER DE LYON** reçoivent chaque jour deux journaux
Par les courriers du matin, le **RÉPUBLICAIN DU RHONE**, rédigé sur les dépêches et les nouvelles de la nuit comme les autres petits journaux de Lyon.

Par les courriers du soir, le **COURRIER DE LYON**, le plus grand, le plus varié et le plus complet des grands journaux de Lyon

PRIX DE L'ABONNEMENT AUX DEUX JOURNAUX RÉUNIS : Lyon : 1 an, 40 f. ; 6 mois, 20 f. ; 3 mois, 10 f. — Rhône : 1 an, 44 f. ; 6 mois, 22 f. ; 3 mois, 11 f. — Départements : 1 an, 48 f. ; 6 mois, 25 f. ; 3 mois, 13 f. — Etranger : 1 an, 60 f. ; 6 mois, 30 f. ; 3 mois, 15 f.

ABONNEMENT D'ESSAI POUR UN MOIS : 5 FR.

ANNONCES

GUÉRISON RADICALE et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les **CAPSULES QUET**.

Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. **INJECTION QUET**, hygiénique, préservatrice et infaillible dans les cas anciens.

S'adresser à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture n° 5.



Je guéris vite et à peu de frais toutes les maladies de la Peau, de l'Estomac et des Voies urinaires les plus rebelles (de midi à 6 heures). **DUMONT** - Spécialiste, r. Rochecouart, 34 Paris — Trait. par correspondance.

A LOUER IMMÉDIATEMENT UN LOCAL

sis quai de l'Hôpital

Comprenant un magasin au rez-de-chaussée et plusieurs pièces à Pentresol. S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL.

EAU MINÉRALE NATURELLE DU

VERNET

La Perle des Eaux de Table

Préparé par JAUJAC (ARÈCHE)

L'Eau de VERNET est la plus gazeuse de nos montagnes françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Étranger.

Adressez les demandes à M. RAOUL BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits RAOUL BRAVAIS et des Eaux Minérales Naturelles, 28, Avenue de l'Opéra, Dép. princip. à Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra ou l'on trouve les dépôts de vente et approvisionnement publics : E. BRAVAIS et QUINQUINA BRAVAIS.

ELECTRO-HOMÉOPATHIE SCIENTIFIQUE
Thérapeutique nouvelle par le Dr L.-L. LEMBART
Informations et remèdes à la Pharm. homéopathique, 45, r. République, Lyon

QUINQUINA BRAVAIS

Extrait liquide concentré de Quinquina

TONIQUE, APERTIF, RECONSTITUANT

Préparé avec des écorces choisies et titrées, très exactement dosé, concentré dans le vide, renferme la quintessence des meilleurs quinquinas. Traitement très économique. Deux cuillères à café suffisent par jour.

Guérit : Érysipèles, Gastrites, Gastralgies, Névralgies, Affections nerveuses, etc.

Pharmacie BRAVAIS, 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra, Lyon. Dépôt principal à Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra.

Le Dr F. BRAVAIS, Fondateur, J. Grand, F. Guillaumont, Nonvenon, successeur, docteur Albin Marnier, Poizat neveu, Collet pharmacien, Larcau, Signond, successeur, Antoine Lestra, Finat, Bouchard et Bourne, Simon-Bous-senot, Cherbanc et Cie, pharmacie du Serpent, Mauguin, ph. des Célestins, Chapelle, Genou frères, Verrière, Bédrix aîné et Cie, Châteaus et Bartoloin, Prudon, pharmacie, Bernard, pharmacie Centrale, Vignier, Achard, Senot, Pharmacie normale de Mazaud et Datoz. — (Guire) Patisson et Albert, Léoris.

PLUS DE TÊTES CHAUVES

EAU MALLERON, seul inventeur des brevets F. perf. Les appareils (fabriq.) Bontes Récompenses, 44 Médailles (20 en Or) Traitement spécial du cuir chevelu, arrêt immédiat de la chute des cheveux, repousse certains à tout âge (forfait). **AVIS AUX DAMES** : Conservent et croissent de leur chevelure, même à la suite de couches. **Gratuit** renseignements et preuves. **F. MALLERON**, chimiste, r. de Rivoli, 85. **AVIS IMPORTANT** : Une dame applique à son cabinet un procédé chimique inoffensif qui enlève immédiatement et sûrement les cheveux ch. Les dames ne paient qu'après succès. On peut appliquer soi-même. **NOTA** : 1^{er} Pas de Succursale à Paris.

LEMANCIÈRES COMMUNES

95,000 Abonnés

COURS DE TOUTES LES VALEURS

Liste de tous les Tirages

FRANC par an

BANQUE DES COMMUNES DE FRANCE

45, Chaussée-d'Antin, Paris

EST ENVOYÉ GRATUITEMENT pendant 3 mois sur demande adressée au Directeur

IL A ÉTÉ PROUVÉ

que le traitement **TROUILLEUX**, sans mercure, guérissant toujours en secret et à peu de frais, les eczémas nouveaux et anciens. Envoi franco et discret. S'adresser à **TROUILLEUX**, pharmacien à Bourges (Isère), Lyon, Achar, cours de la Liberté, 53 (Guillotière); Brunoz, succ. de Davallon, place Saint-Pierre, 2.